

# Financiarisation de l'Afrique

L'Afrique pourrait croître encore plus si elle réformait son secteur financier



Guichet automatique au Mali.

Anne-Marie Gulde et Catherine Pattillo

ON PRÉVOIT qu'en 2006 la croissance économique de l'Afrique subsaharienne (ASS) dépassera 5 %, pour la troisième année consécutive. Cependant, la poursuite de l'expansion se heurte à un obstacle fondamental : la fragilité des secteurs financiers dans la région, qui sont parmi les moins développés du monde. L'expansion ne pourra pas durer sans la mise en place d'une infrastructure financière sur laquelle elle puisse s'appuyer. Des secteurs financiers solides, profonds et efficaces sont indispensables pour améliorer le climat des affaires et créer les conditions dont le secteur privé a besoin pour devenir le moteur de la croissance.

Dans l'ensemble, les secteurs financiers des pays à faible revenu d'ASS fonctionnent mal. La gamme d'institutions est étroite et les actifs détenus dans la plupart des pays sont moins importants que ceux d'une seule banque moyenne dans un pays industrialisé. La plupart des gens n'ont pas accès ne serait-ce qu'aux services de paiement de base ou à un compte d'épargne, et le crédit est hors de portée pour la plus grande partie du secteur productif. Outre que le manque de crédit freine la croissance, le développement limité de la finance abaisse le niveau de vie et entrave la lutte contre la pauvreté. De plus, la conduite de la politique monétaire devient coûteuse et inefficace lorsque les marchés sont peu profonds. À ce jour, les efforts déployés dans la région pour remédier à cette situation n'ont rien donné.

En réformant le secteur financier, l'ASS se donnerait plus de chances de renforcer la croissance : un secteur financier efficace permet de mobiliser l'épargne, d'affecter les ressources aux emplois les plus productifs en fournissant des informations sur les investissements possibles, de surveiller l'utilisation des fonds, de faciliter le négoce, la gestion des risques et l'échange de biens et services. Comme l'ASS est une région à haut risque exposée à une évolution défavorable des termes de l'échange et à un climat volatil, le développement du secteur financier lui serait bénéfique, car il faciliterait une meilleure répartition des risques via la diversification des portefeuilles, du lissage de la consommation et de l'assurance.

## Les progrès accomplis depuis les années 90

Le secteur bancaire est la partie la plus développée du secteur financier dans les pays à faible revenu d'ASS, où il représente plus

de 80 % des actifs. Le secteur de l'assurance, les quelques marchés boursiers, intermédiaires financiers non bancaires et établissements de microfinance sont tous de petite taille, même si ces deux derniers sont en plein essor. En revanche, les quelques pays à revenu intermédiaire d'ASS, qui se portent beaucoup mieux, ont des secteurs financiers plus vastes et plus diversifiés (encadré).

Les systèmes bancaires ont accompli d'énormes progrès depuis les années 90, période marquée par plusieurs crises. À l'époque, les prêts accordés pour des raisons politiques aux entreprises publiques et à des sympathisants politiques, ainsi que la complaisance des contrôleurs, avaient créé une situation caractérisée par une hausse continue des prêts improductifs, des systèmes bancaires insolubles et des crises financières. Aujourd'hui, la plupart des systèmes bancaires de la région ont en moyenne suffisamment de fonds propres et d'abondantes liquidités. Mais, dans certains pays, les systèmes financiers et beaucoup de banques restent fragiles, nombre d'entre elles ne répondant pas aux normes minimales de fonds propres, signe de problèmes persistants au niveau du contrôle bancaire. En 2004, la part moyenne de prêts improductifs était de 15 % (graphique 1).

Moins les pays sont diversifiés, plus ils sont vulnérables au risque de crédit : un choc violent frappant le secteur des exportations peut transformer la plupart des prêts bancaires en créances irrécouvrables. Les pays d'ASS doivent donc relever leurs ratios de fonds propres, mais rares sont ceux qui fixent le ratio minimal au-dessus de la norme de 8 %. En raison du manque de clients

## Un tableau contrasté

Les banques d'ASS sont moins efficaces qu'ailleurs, mais rentables.

(pourcentage des actifs)

	Marge nette d'intérêts		Frais généraux		Bénéfices avant impôt	
	1996-99	2000-03	1996-99	2000-03	1996-99	2000-03
ASS	8,0	8,2	7,4	7,4	3,0	3,0
Autres pays à revenu intermédiaire/faible	7,1	6,6	7,0	7,1	0,2	1,1
Pays à faible revenu d'ASS	8,2	8,5	7,6	7,7	3,3	3,2
Autres pays à faible revenu	5,5	4,9	5,3	5,3	1,1	1,1

Source : calculs des services du FMI.

solvables, certains enfreignent fréquemment les autres ratios prudentiels, notamment ceux qui limitent les engagements des banques envers un seul client ou un seul secteur. S'il existe des règles, mais que tout le monde sait que, compte tenu de la structure de l'économie, elles ne peuvent être appliquées, une culture de non-respect de la loi peut apparaître spontanément.

En ASS, les systèmes bancaires sont concentrés, mais semblent devenir plus concurrentiels. Une certaine concentration est inévitable, car les établissements doivent réaliser des économies d'échelle et élargir leur champ d'activité. Dans nombre de pays, il n'y a de la place que pour un petit nombre de banques. Même si, sur un marché bancaire, le nombre de concurrents s'accroît en principe avec la population et la taille de l'économie, plusieurs pays d'ASS s'écartent de cette règle. L'Éthiopie, pays très peuplé où une seule banque commerciale domine, en est l'exemple le plus frappant. En revanche, au Cameroun, au Ghana et au Sénégal, les banques sont nombreuses par rapport à la population et au revenu. En ASS, les taux de concentration évoluent en général dans la bonne direction : ils ont diminué après les restructurations et les privatisations bancaires récentes. La présence grandissante de banques étrangères, qui représentent une plus large part du système bancaire que dans les autres pays à faible revenu, témoigne aussi d'un certain degré de concurrence.

Mais les secteurs bancaires des pays à faible revenu d'ASS ne deviennent pas plus efficaces. Pour l'ensemble des banques d'ASS, y compris les banques étrangères, cette faible efficacité se traduit par d'importants frais généraux et des marges nettes d'intérêts plus élevées que dans les autres pays à faible revenu (voir tableau). On se sert de ces marges comme indicateur, même imparfait, de l'efficacité, car les banques dont les coûts d'exploitation sont élevés ont besoin d'une marge importante (l'écart entre ce qu'elles font payer à leurs emprunteurs et ce qu'elles versent aux épargnants) pour couvrir ces coûts. Des études sur plusieurs pays ont établi qu'un fort niveau d'inflation, de corruption et de concentration réduit l'efficacité des banques (Detragiache, Gupta, and Tressel, 2005; Gulde *et al.*, 2006).

Bien que leurs frais généraux soient élevés, les banques d'ASS sont rentables. Leur revenu provient essentiellement des intérêts. Compte tenu de la structure non concurrentielle des marchés, elles peuvent pratiquer des marges d'intérêts élevées et rester rentables même dans un environnement difficile.

### Les paiements en espèces restent prépondérants

Dans de nombreuses régions du monde, les consommateurs utilisent de plus en plus des cartes de débit ou de crédit et gèrent leurs comptes bancaires par voie électronique, mais en ASS, les transactions en espèces restent dominantes et l'Afrique a évolué moins vite que les autres régions dans ce domaine.

L'intermédiation financière, principale activité des banques qui consiste à mobiliser des dépôts pour ensuite les prêter, est moins développée en ASS que dans les autres pays à faible revenu. En 2004, les dépôts bancaires ne représentaient que 19 % du PIB dans les pays à faible revenu d'ASS, contre 38 % en moyenne dans les autres régions (graphique 2), et les prêts au secteur privé atteignaient 13 % seulement du PIB. Ce manque de dynamisme des banques a plusieurs explications. Outre les carences juridiques et institutionnelles, les retombées des crises bancaires, qui ont souvent paralysé les banques, semblent avoir aussi joué un rôle. Ainsi, les dépôts privés et le crédit dans les pays de la zone CFA stagnent depuis la forte contraction de l'activité qui a suivi les crises bancaires de la fin des années 80.

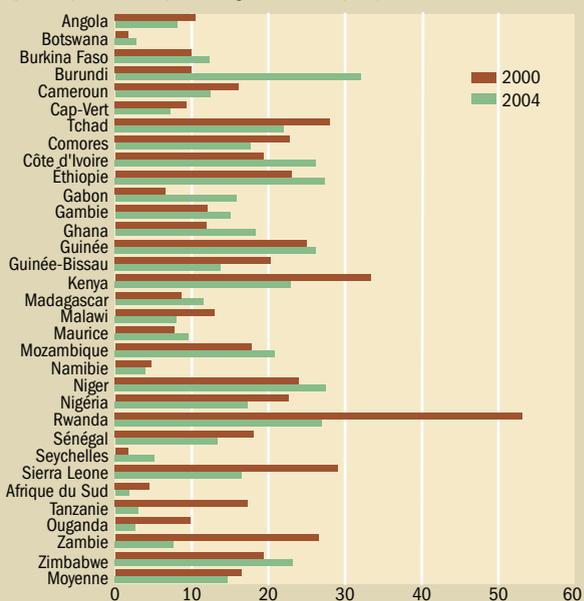
Dans les pays plus avancés, la plupart des activités du secteur financier ont lieu entre établissements financiers, ce qui favorise l'efficacité du marché et le négoce du risque; l'approfondissement du marché interbancaire est le signe d'un système financier qui devient plus mature. Des marchés interbancaires existent bien dans la plupart des pays d'ASS, mais les banques y ont peu recours et les transactions ne portent que sur de petits montants. L'une des raisons à cela est que, dans nombre de ces pays, les banques disposent de liquidités excédentaires (avoirs en espèces qui dépassent les réserves prudentielles imposées par la banque centrale, souvent parce qu'elles ne trouvent pas assez de projets attractifs à financer) et n'ont donc pas besoin d'emprunter à court terme auprès d'autres banques. On peut citer aussi l'absence d'instruments qui puissent servir de garantie et

Graphique 1

### Des banques encore fragiles

Bien que les banques soient financièrement plus solides, les prêts improductifs restent élevés dans nombre de pays africains.

(prêts improductifs en pourcentage du total des prêts)



Source : FMI, Profils des secteurs financiers.

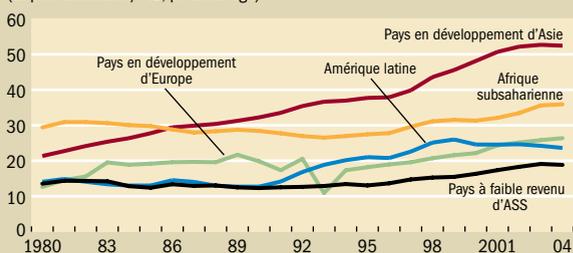
Note : En l'absence de données pour l'année indiquée, on a utilisé celles de l'année la plus proche.

Graphique 2

### Manque de profondeur

Les dépôts bancaires sont les moins élevés dans les pays à faible revenu d'ASS, ce qui rend difficile l'intermédiation financière.

(dépôts bancaires/PIB, pourcentage)



Sources : FMI, International Financial Statistics et Perspectives de l'économie mondiale.

le manque de confiance entre banques, d'autant plus qu'il est difficile de s'informer sur celles qui sont fragiles.

De nombreux pays s'efforcent d'améliorer l'infrastructure de leur marché financier — la «tuyauterie» du système financier —, mais ils ne sont pas encore parvenus à développer l'activité sur ce marché. Ainsi, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont récemment mis en place des systèmes modernes de paiement de détail et à règlement brut en temps réel (ou sont en train de le faire) pour accélérer la compensation des chèques. La plupart des pays d'ASS qui émettent des bons du Trésor délaissent les titres-papier au profit de systèmes plus modernes d'écritures comptables. Lorsque les problèmes techniques qui subsistent seront réglés, ces systèmes devraient faciliter la financiarisation.

### Un environnement difficile

Plusieurs facteurs freinent le développement des secteurs financiers dans la région.

**Déficiences de l'environnement juridique.** Les cadres juridique et institutionnel sont en général déficients et les améliorations sont lentes. Les systèmes juridiques manquent de moyens financiers et le public ne compte guère sur l'objectivité et la rapidité des procédures devant les tribunaux. L'indice d'information des créanciers, qui mesure la capacité des établissements financiers d'obtenir des informations sur la solvabilité des clients, et l'indice du cadre juridique sont plus faibles en ASS que dans les autres pays à faible revenu. Des études ont

montré que l'amélioration de ces indices est étroitement liée à l'augmentation des prêts privés en proportion du PIB (Gulde *et al.*, 2006; Detragiache, Gupta, and Tressel, 2005).

La faible protection des droits de propriété et la difficulté de faire respecter les contrats pèsent sur l'activité financière. Les établissements financiers hésitent à prêter, car ils ont du mal à obtenir des garanties et à saisir des actifs en cas de défaut de paiement. Les emprunteurs ont souvent du mal à apporter des garanties en raison du flou des titres fonciers dû au manque de pièces justificatives et à la coexistence de plusieurs systèmes de propriété. L'enregistrement de la propriété des biens meubles (tels que les voitures et autres biens durables) pose aussi des problèmes. Par exemple, au Rwanda et au Sénégal, lorsqu'un emprunteur utilise un bien meuble comme garantie, il doit souvent se séparer de ce bien pendant la durée du prêt.

Au classement mondial, les entreprises de l'ASS sont les dernières pour ce qui est des indicateurs nécessaires au bon fonctionnement du système financier : enregistrement de la propriété, obtention de crédit, protection des investisseurs et respect des contrats. En moyenne, pour faire appliquer un contrat commercial par les tribunaux, un créancier doit franchir 35 étapes, attendre 15 mois et payer 43 % du revenu par habitant du pays avant d'être lui-même payé. Ainsi, il n'est guère étonnant que les banques se méfient des garanties qu'on leur propose.

**Entraves à la supervision.** Au prix d'un énorme effort, les pays d'ASS ont porté nombre de leurs normes en matière de contrôle et de supervision au niveau des normes internationales. Toutefois, dans les faits, la supervision est souvent entravée. Les

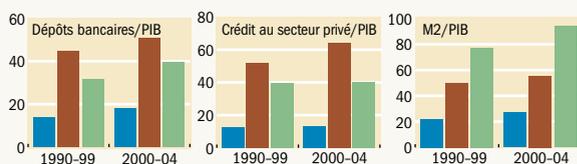
## Les pays qui s'en sortent le mieux sont ceux où la financiarisation est la plus poussée

Dans les pays à revenu intermédiaire d'ASS (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cap-Vert, Gabon, Guinée équatoriale, Maurice, Namibie, Seychelles et Swaziland), les secteurs financiers sont beaucoup plus vastes et la gamme des établissements est plus étendue que dans les pays à faible revenu. Les principaux indicateurs de la financiarisation y sont comparables, voire meilleurs, que ceux des autres pays à revenu intermédiaire (voir graphique), même si cela tient en partie au fait que le secteur financier de l'Afrique du Sud est beaucoup plus mature. Le Botswana, Maurice et la Namibie font mieux que les autres régions en développement.

La plus grande taille des secteurs financiers dans les pays à revenu intermédiaire d'ASS donne à la population de ces pays un plus large accès aux services financiers que dans les pays à faible revenu (voir tableau). Mais l'activité bancaire dans les pays producteurs de pétrole (Angola, Gabon et Guinée équatoriale) n'est pas la même que dans les autres pays à revenu intermédiaire. Le crédit au secteur privé y est limité et la densité du réseau d'agences y est encore plus faible que dans la plupart des pays à faible revenu d'ASS. Les banques y sont peu nombreuses compte tenu de la taille de l'économie, en raison de la rareté des possibilités de prêt dans le secteur non pétrolier.

### Des résultats honorables

En matière de financiarisation, les pays à revenu intermédiaire d'ASS n'ont rien à envier à leurs homologues des autres régions.



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : De 2000 à 2004, le poids moyen de l'Afrique du Sud parmi les pays à revenu intermédiaire d'ASS a été de 84,5 %. M2 = monnaie au sens large (monnaie détenue en dehors des banques, et dépôts à terme, d'épargne et à vue).

### Des banques plus solides que dans les pays pauvres d'ASS

Les secteurs bancaires des pays à revenu intermédiaire d'ASS sont plus efficaces, plus solides et plus accessibles que dans les pays à faible revenu de la région.

	Population détenant un compte bancaire officiel (%)	Nombre d'agences pour 100.000 habitants	Ratio de fonds propres (% des actifs pondérés en fonction des risques)	Prêts improductifs (% du total des prêts)	Marge d'intérêts (% des actifs)	Frais généraux (% des actifs)
Afrique subsaharienne	12,6	2,6	15,5	14,7	8,2	7,4
Pays à faible revenu d'ASS	7,0	1,2	15,7	17,5	8,5	7,7
Pays à revenu interméd. d'ASS	25,3	5,6	16,5	6,8	6,7	6,4
sans l'Afrique du Sud	21,9	5,6	16,9	7,5	6,6	5,2

Sources : Beck, Demirgüç-Kunt, and Peria (2005); FMI, *Profils des secteurs financiers*; Claessens (2005); calculs à partir de données bancaires de la BID.

Note : Les indicateurs d'efficacité sont des moyennes pour 2000-03.

contrôleurs sont en général soumis à des pressions politiques et n'ont donc guère les moyens d'exiger des «mesures correctives rapides». Ils ont aussi une grande marge de manœuvre qui leur permet de tolérer les infractions aux règles prudentielles. Ce laxisme est souvent dû à des pressions sous-jacentes, notamment à l'incapacité des banques de respecter les normes prudentielles (par exemple en ce qui concerne la concentration des prêts) compte tenu des caractéristiques structurelles de l'économie (manque de possibilités de prêt) qui demandent du temps pour changer. Soumis aux influences politiques, les contrôleurs se préoccupent parfois des conséquences budgétaires que pourrait avoir une restructuration bancaire. Le manque de moyens et les déficiences des systèmes de comptabilité et d'audit en place font aussi obstacle au travail des organes de contrôle.

**Les instruments de politique monétaire fondés sur des règles imposent des coûts aux banques.** En ASS, les coefficients de réserves obligatoires sont élevés et en augmentation depuis le milieu des années 90. En 2004, le coefficient moyen était de 11,3 % et s'étalait de 0 % en République Centrafricaine à environ 50 % au Zimbabwe. L'augmentation de ce taux traduit le souci aigu de la région de stabiliser l'inflation et de préserver la stabilité du système financier. Étant donné que de nombreux pays ne rémunèrent qu'en partie, voire pas du tout, les réserves obligatoires, cet instrument équivaut à une lourde taxe sur les banques. Celles-ci n'ont donc aucune raison de rechercher des dépôts ou de concevoir des produits qui les obligeront à constituer des réserves. Enfin, selon des études empiriques, des coefficients élevés de réserves obligatoires contribuent aux écarts élevés de taux d'intérêt.

Bien que le niveau des réserves obligatoires ait été relevé ces dernières années, la plupart des systèmes bancaires de la région détiennent un volume considérable de liquidités excédentaires non rémunérées, qui atteint plus de 13 % du total des dépôts (graphique 3). Pourquoi les banques détiennent-elles ces fonds si elles ne sont pas obligées de le faire et si ceux-ci ne sont pas rémunérés? Dans certains pays, la persistance de liquidités excédentaires est liée à la hausse des recettes pétrolières et de l'aide. Il faut aussi tenir compte du rôle joué par les contrôles des flux de capitaux, les problèmes structurels des systèmes financiers (réglementation des taux d'intérêt, possibilités de prêt considérées comme limitées et risquées, et asymétrie de l'information) et le sous-développement des marchés interbancaires et des titres publics. Les liquidités excédentaires sont plus abondantes et plus volatiles dans les pays producteurs de pétrole, et elles dépassent la moyenne pour l'ASS dans la CEMAC et l'UEMOA.

### Que faire?

Comment les pays d'ASS peuvent-ils améliorer plus vite leur secteur financier sans ralentir leur progrès économique? Si nombre d'entre eux ont déjà pris des mesures dans ce sens (promotion de la microfinance, encouragement du financement des entreprises et amélioration du climat des affaires), ces efforts n'ont pas entièrement porté leurs fruits.

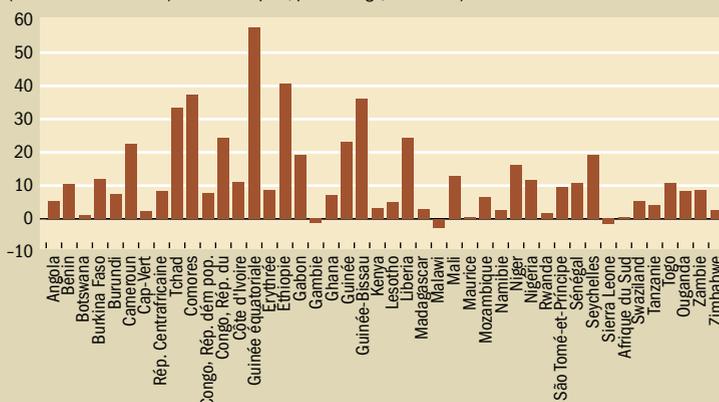
On peut recenser plusieurs priorités. En harmonisant leur approche de la réglementation tout en facilitant l'entrée sur le

Graphique 3

### Trop de liquidités

Beaucoup de systèmes bancaires africains détiennent plus de réserves que nécessaire, du fait, notamment, que les possibilités de prêt sont jugées risquées et limitées.

(réserves excédentaires/total des dépôts, pourcentage; fin 2004<sup>1</sup>)



Sources : calculs des services du FMI et Saxegaard (2006).

<sup>1</sup>Lorsqu'on ne disposait pas de données pour fin 2004, on a utilisé les données les plus récentes.

marché, les pays permettraient aux établissements financiers de bénéficier des économies d'échelle et du développement de leurs activités sur des marchés plus étendus. L'élimination des distorsions, dues notamment au laxisme des organes de supervision bancaire, aiderait à consolider les banques et faciliterait le développement du marché interbancaire. De même, en ayant moins recours aux instruments coûteux de la politique monétaire (coefficients élevés de réserves obligatoires), les autorités stimuleraient le développement du secteur bancaire.

Les pays d'ASS gagneraient à utiliser d'autres instruments (tel le crédit-bail) ou d'autres formules de garantie (garanties collectives, prises de participation réversibles, etc.) pour surmonter les goulets d'étranglement créés par les déficiences des droits de propriété. Si l'État a raison de promouvoir l'accès au financement, il y a lieu d'éviter la création de nouveaux établissements spécialisés. Enfin, une application équitable des règles de droit (ce qui est important pour développer le crédit au secteur privé) pourrait être facilitée par la mise en place de tribunaux de commerce et, dans certains cas, de juges spécialisés. ■

Anne-Marie Gulde est Conseillère et Catherine Pattillo est économiste principale au Département Afrique du FMI.

### Bibliographie

- Beck, Thorsten, Asli Demirguc-Kunt, and Maria Soledad Martinez Peria, 2005, "Reaching Out: Access to and Use of Banking Services Across Countries" (Washington: World Bank) (non publié).
- Claessens, Stijn, 2005, "Access to Financial Services: A Review of the Issues and Public Policy Objectives," Policy Research Working Paper 3589 (Washington: World Bank).
- Detragiache, Enrica, Poonam Gupta, and Thierry Tresselt, 2005, "Finance in Low-Income Countries: An Empirical Exploration," IMF Working Paper 05/167 (Washington: International Monetary Fund).
- Gulde, Anne-Marie, Catherine Pattillo, Jakob Christensen, Kevin Carey et Smita Wagh, mai 2006, «Secteurs financiers : problèmes, enjeux et stratégies de réforme» (chapitre IV), Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne (Washington, Fonds monétaire international).
- Saxegaard, Magnus, 2006, "Excess Liquidity and the Effectiveness of Monetary Policy: Evidence for SSA," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund) (à paraître).